

Compte rendu réunion Clio 07/11/2019 YLH

Rédacteur : Yves Le Hir

Excusés : Gérard Rolland et Marie Jo Le Cam

Agenda en cours, les futurs sujets :

Le 14 novembre : partage de connexion

Le 21 novembre : les traces que nous laissons sur Internet

Le 28 novembre : La Recyclerie

En décembre : intervenant extérieur sur les réseaux sociaux.

En 2020, la réunion INSERM est actée sur le thème de l'imagerie médicale ; lieu restant à définir : dans leur labo, aux Amarres ou ailleurs (dans ce cas, avec une participation ouverte à tous les membres de l'ORB) ?

Lancement d'ateliers

Rappel : activités en dehors des sessions hebdomadaires du jeudi matin

- Géocaching : Le 3 décembre à l'ORB 14h 30, présentation dans les locaux ORB, puis application sur le terrain. NB : une présentation du sujet passera sur Tébéo le 20 novembre à 18h, et après sur Youtube.

- Utilisation concrète Mac et iPad, : la date de réunion sera choisie au travers d'un questionnaire mis en ligne au cours de la semaine ; Jean Yves demande à être ajouté à cet atelier

- Gestion d'une association : Atelier animé par Gérard pour aider AVF (accueil des villes françaises). Première rencontre prévue le vendredi 15 novembre

Des sujets évoqués :

Une présentation possible du service informatique de la ville.

Le Club des Curieux.

Les objets connectés

Le contrôle à distance de l'ordinateur.

Le harcèlement par téléphone : pas de recette miracle ; évocation d'une interpellation des députés.

Site de tourisme: visite de la Rade de Brest en 360°

C'est décidé :

Pierre prend en charge les réponses sur le forum.

Un accès plus direct au Pad Clio « actualités numériques » est souhaité.

La direction ORB accepte que les membres du Clio puissent participer aux formations informatiques s'il y a des places disponibles au dernier moment (coût 10€ ?, à confirmer). Alain communiquera la liste de ces places la semaine précédant le début des cours.

Le sujet d'actualité du jour (présenté par Patrick) : La reconnaissance faciale

L'authentification nécessite une coopération de l'individu ; elle permet l'authentification à partir de photos en comparaison avec une base de données. Elle est du type empreinte digitale..., et peut être en service dans les cas de contrôle d'entrée d'usine, de labos...

L'identification ne nécessite pas la coopération de l'individu, mais détermine son identité à partir de données récoltées (à son insu) en prenant les caractéristiques du visage en 2D ou en 3D . Ce système peut être utilisé pour des contrôles en aéroport de façon automatique par exemple.

Le thème du jour (présenté par Alain) : Les transactions par Internet entre particuliers

Plusieurs sites permettent une offre large de produits d'occasion ou neufs, une possibilité de comparaison, une présentation détaillée, une mise en relation , une aide éventuelle et même des services.

Ce qui peut différencier les sites, c'est leur degré de sécurité, les possibilités d'assurance, leurs différents modes de paiement, les choix de mode de livraison, la fiabilité du règlement, la possibilité de recours en cas de problème.

Ces sites sont rémunérés par la publicité, par un prix payé par le vendeur ou par un pourcentage sur les ventes.

La législation du pays de la plate-forme s'impose en général, mais de + en +, on retient le lieu de la transaction (donc la France, avec une législation plus favorable à l'acheteur)

Les règles ne sont pas les mêmes que dans les magasins ; il n'y a pas de rétractation possible, mais le principe de vice caché s'applique, le vendeur est responsable de la conformité de son produit. En général tout se passe bien, mais il peut y avoir quelques cas litigieux non résolus.

Exemples évoqués :

Plate-formes de vente de biens : Rakuten, Le bon coin, Ebay, Centrale des particuliers, Amazon

De services : Booking, Airbnb, Uber

Paiements : par Paypal, par cartes bancaires avec ou sans code à usage unique selon les banques ou les plate-formes., ..

A fuir : Western Union